

Licence mention Musicologie

Présentation

Parcours proposés

- > parcours Musique et musicologie
- > parcours Musicien interprète

Objectifs

Cette formation est destinée à la fois aux nouveaux bacheliers et aux personnes en reprise d'études.

Elle a pour objectifs de donner une solide culture musicale et d'acquérir savoirs et savoir-faire dans le domaine de la musique. Elle rassemble des enseignements historiques, méthodologiques et pratiques : histoire de la musique (de l'antiquité aux musiques actuelles), formation musicale, écriture, analyse, commentaire d'écoute.

Des ateliers permettent aux étudiants d'avoir une pratique d'ensemble dans différents domaines (jazz, musique traditionnelle, chœurs, ensembles instrumentaux, musiques amplifiées, improvisation).

Pour avoir des chances de réussir ces études, les prérequis nécessaires sont :

- > une pratique musicale sérieuse : baccalauréat spécialisé, CRR, École nationale de musique,
- > un niveau minimum en :
 - formation musicale : lecture parfaite de 2 clés (une 3^{ème} souhaitable),
 - connaissance de la théorie musicale (intervalles, tonalités, accords et degrés),
 - dictée mélodique et rythmique,
 - lecture chantée et rythmique,
 - pratique d'un instrument,
 - théorie.

Compétences

À l'issue du cursus, les étudiants sont aptes à :

- > situer une oeuvre dans son contexte historique et stylistique ;
- > en appréhender précisément les dimensions formelles et langagières ;
- > en extraire les éléments saillants et savoir les exploiter musicalement à des fins pédagogiques ou de recherche ;

> en dégager les enjeux au sein de la société et en regard des autres disciplines artistiques.

La licence de musicologie permet également d'acquérir une formation humaniste générale et des outils méthodologiques propres à structurer la pensée.

Organisation de la formation

Les deux parcours de la mention Musique (musique et musicologie et musicien interprète) fonctionnent à partir d'une mutualisation intégrale. Les enseignements du parcours musicien interprète sont assurés par l'université, d'une part et par le Pont supérieur formations spectacle vivant Bretagne / Pays de Loire (dépendant du Ministère de la Culture) d'autre part.

Au niveau de la licence 3, les étudiants choisissent, une orientation parmi trois propositions :

- > musicologie,
- > enseignement,
- > musique et technologies numériques ;

Attendus de la formation

Il est attendu des candidats en licence Mention MUSICOLOGIE :

1. Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement. Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.
2. Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B). Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.
3. Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et faire preuve de curiosité intellectuelle. Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la licence de Musicologie laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. Elle suppose également une ouverture au monde et plus particulièrement au monde de l'art.
4. Etre sensibilisé aux pratiques de la discipline artistique visée.

Taux de réussite par bac

Réussite des étudiants inscrits en 1ère année de Licence	Réussite des étudiants inscrits en 1ère année de Licence et présents aux examens
Bac ES : 41 %	Quelque soit le bac : 80 %
Bac L : 40 %	
Bac S : 50 %	
Bac Techno industriel : 20 %	
Bac Techno tertiaire : 9 %	
Bac Professionnel : 35 %	

Et après ?

Débouchés professionnels

- > parcours Musique et musicologie :
 - > l'enseignement,
 - > la recherche,
 - > la création et la pratique musicales,
 - > l'animation et le spectacle,
 - > la médiation et le développement culturel,
 - > la vente,
 - > l'édition musicale,
 - > les métiers de la lutherie et du son,
 - > la musicothérapie,
 - > le journalisme musical...
- > parcours Musicien - interprète :
 - > l'enseignement,
 - > instrumentiste professionnel,
 - > chef d'orchestre, chef de chœur,
 - > compositeur, arrangeur...

Les + de la formation

International

Suivez un semestre ou deux dans une université étrangère (principalement en troisième ou quatrième année) :

- Erasmus :
Allemagne / Espagne / Italie / Pays-Bas / Pologne / Portugal / République tchèque / Roumanie
- Conventions bilatérales hors Europe :
Argentine / Australie / États-Unis / Japon
- Programme BCI (ex CREPUQ) :
Québec

Infos pratiques

- > Composante : UFR Arts, Lettres, Communication
- > Niveau d'étude : BAC+3
- > Durée : 3 ans
- > Crédits ECTS : 180 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Infos complémentaires

- > [Pré-requis Licence 1](#)
- > [Que faire après des études de Musique ?](#)

